

Budget participatif : au vote citoyens !

un mois pour choisir



Budget participatif : au vote citoyens !

Le budget participatif.

Le Gers est le premier Département à avoir lancé un budget participatif. Pendant tout le mois d'octobre, les gersoises et les gersois voteront pour répartir les 400 projets de cette première édition. En consacrant 1 million d'euros - soit 3% de notre Budget d'investissement - aux projets que les gersoises et les gersois auront eux-mêmes imaginés, puis choisis, le Conseil Départemental du Gers a voulu donner plus de sens et de visibilité aux politiques publiques initiées par le Département, mais aussi mieux associer les citoyens à l'action politique.

Retour sur une expérience démocratique inédite : relire notre article du 12 juin 2018;

<https://lejournaldugers.fr/article/27930-qui-veut-gagner-des-millions-pour-faire-le-gers>

Comment est-on passé de 1000 idées déposées à près de 400 projets soumis au vote ?

Toutes les idées ne pouvaient être retenues. Certaines ont été fusionnées dans un projet plus vaste (programme de radars pédagogiques, bus solidaire). Certains porteurs d'idées ont été réorientés vers d'autres programmes départementaux plus adaptés. Certaines idées, enfin, n'étaient pas suffisamment abouties, et nécessitaient d'être retravaillées, pour pouvoir être proposées lors de la prochaine édition du BPG.

Quelle est la prochaine étape ?



À partir du 1er octobre, c'est une campagne électorale d'un genre nouveau qui commence. Les gersoises et les gersois pourront consulter les 400 projets mis au vote dans leurs Mairies et sur les marchés, via un guide imprimé qui sera également mis en ligne sur le site budgetparticipatif.gers.fr. Ensuite, jusqu'au 31 octobre, ils pourront dans ces lieux, voter pour répartir les projets. Les électeurs pourront choisir jusqu'à 6 projets.



Le Président Philippe Martin présente une reproduction du bulletin de vote.

L'étape ultime, une fois les projets sélectionnés par les citoyens, sera la réalisation de ces projets issus du Budget Participatif Gersois, dans un délai le plus rapide possible.

Lundi 1 octobre ; c'est parti ! le premier jour de la campagne de vote - tous les porteurs de projets et les maires concernés par ces projets seront réunis au Dôme de Gascogne. C'est à ce moment que la liste complète des projets mis au vote sera officiellement rendue publique. Des ateliers participatifs, avec des agents du Conseil Départemental, leur permettront d'imaginer leur propre campagne - notamment sur les réseaux sociaux - afin de convaincre les gersoises et les gersois de soutenir leur projet.



Mercredi 31 octobre

Le Président Philippe Martin présente une reproduction du bulletin de vote.

Résumé du point presse du Président Philippe Martin.